



Suppression de la «structure des excursions» dans les sports de montagne

Guide pour les coachs J+S du groupe d'utilisateurs 2

OFSPPO, Soutien J+S, Version de novembre 2019

Annonce d'un cours

Lorsqu'il ouvre un cours, le coach J+S indique si le cours porte sur un ou plusieurs sports (cf. ill. 1). Une fois le cours ouvert, cette donnée ne plus être changée.

Ouvrir le cours

Choisir une discipline sportive

Données détaillées

Choisir une discipline sportive

Un sport

Plusieurs sports

Suivant

Illustration 1: Ouvrir le cours – Choisir le type de cours

Ensuite, le coach J+S choisit le(s) sport(s). Le sport Sports de montagne n'est plus disponible. Si des activités d'alpinisme et d'escalade sportive sur roche sont par exemple proposées dans un cours J+S, il faut sélectionner «Plusieurs sports» et ajouter Alpinisme et Escalade sur roche. Pour les cours comprenant plusieurs sports, il faut en plus définir une discipline sportive principale (cf. ill. 2).

Ouvrir le cours

Choisir une discipline sportive

Données détaillées

Choisir une discipline sportive

Un sport

Plusieurs sports

Discipline sportive

Escalade sportive rocher, 722

Escrime, 231

Football, 261

Golf, 281

Gymnastique artistique, 391

Gymnastique aux agrès, 271

Gymnastique et danse, 291

Gymnastique rythmique, 551

Ajouter >>

<< Supprimer

Discipline sportive principale Alpinisme, 151

Suivant

Illustration 2: Ouvrir le cours – Choisir la ou les disciplines sportives

Après avoir choisi les disciplines sportives, le coach J+S introduit les détails du cours. Il définit le nom du groupe et la durée du cours (cf. ill. 3). Les autres détails correspondent à des prévisions, comme la durée de l'enseignement et le nombre de jeunes/d'enfants. La suppression de la «structure des excursions» a entraîné celle du champ «Nombre d'excursions». Les excursions sont désormais assimilées à des entraînements, tant lors de l'enregistrement que lors du décompte. Si des camps d'entraînement ou des compétitions sont également réalisés, le coach peut les ajouter séparément.

Illustration 3: Ouvrir le cours – Introduire les détails du cours

Toutes les activités planifiées dans les disciplines Alpinisme et Excursions à skis doivent être autorisées avant leur réalisation par un expert J+S reconnu dans la discipline concernée. Donc, dès qu'un cours est annoncé dans une de ces disciplines, il faut ajouter, dans l'offre, un expert J+S reconnu dans la discipline considérée. Lorsque des cours d'alpinisme et d'excursions à skis sont annoncés la même offre, on peut se contenter d'ajouter un seul expert (cf. ill. 4).

Illustration 4: Ajouter un expert J+S dans l'offre

Un courriel est automatiquement envoyé à l'expert, lui demandant de prendre contact avec le coach J+S pour contrôler les excursions. Mais la validation des excursions à contrôler ne se fait pas via la SPORTdb, ce qui veut dire que l'expert n'a pas besoin d'enregistrer les excursions dans la SPORTdb (cf. Méthode de contrôle «light» dans [l'aide-mémoire Contrôle des offres Alpinisme/Excursions à skis par un expert J+S](#)).

Réalisation d'un cours

La présence des moniteurs J+S et des participants est consignée, pour toutes les activités de cours, dans un seul et même contrôle de présence (CdP), ce qui n'était pas le cas dans la «structure des excursions». Exemple: si des excursions sont réalisées le 8 janvier 2020 et le 1^{er} février 2020, il faut les saisir toutes deux comme entraînements dans le même CP.

Dans le CdP, on ne mentionne pas le sport dans lequel l'activité est réalisée. Cette règle est valable aussi pour les cours comportant plusieurs sports. Pendant la durée du cours, il est possible de modifier les sports des cours comportant plusieurs sports, mais il est impossible de modifier la discipline sportive principale.

Clôture d'un cours

Pour les cours comportant plusieurs sports, le système n'est pas à même de calculer automatiquement les forfaits pour les guides de montagne. C'est la raison pour laquelle le coach J+S doit fournir des informations complémentaires au moment de la clôture du cours (cf. ill. 5). Pour que le montant de ces forfaits puisse être calculé correctement, le coach doit simplement indiquer la durée **moyenne** des activités et le nombre **moyen** de participants. Ces données ne sont pas nécessaires pour les cours ne comportant qu'un seul sport.



The image shows a software dialog box with a light green header. The title bar reads "Fermer définitivement le CdP et/ou la liste des participants" and includes a close button (X). The main area contains three input fields: "Nombre d'activités par un guide de montagne (moyenne)" with an empty text box, "Durée moyenne des activités" with a dropdown menu showing "1 h.", and "Nombre moyen de participants" with an empty text box. Below these fields is a question: "Avez-vous enregistré et contrôlé toutes les activités et voulez-vous fermer définitivement le contrôle de présence/la liste des participants?". At the bottom right, there are two buttons: "Oui" and "Interrompre".

Illustration 5: Données pour calculer les subventions des guides